



L'ESSENTIEL

2015

la Cimade
L'humanité passe par l'autre

Les ondes de choc qui ont parcouru l'année 2015, au plan national comme au plan international, ont révélé la gravité des enjeux auxquels nos sociétés sont confrontées. Qu'il s'agisse de l'accueil des exilés ou de la place des personnes migrantes et réfugiées dans notre pays, les valeurs et les principes d'égalité, de justice, de solidarité et de fraternité sont durablement mis à l'épreuve.

La Cimade a pu compter sur le dynamisme de ses membres pour engager des actions en réponse à ces défis : la défense de la dignité et des droits des personnes migrantes et réfugiées, et au-delà, la promotion d'une société ouverte et solidaire.

L'enjeu de l'accueil des demandeurs d'asile et de l'accès au droit au séjour des personnes étrangères a pris une importance particulière. **Les progrès annoncés par la réforme de l'asile ont été freinés par la multiplication des obstacles bureaucratiques et législatifs.** Avec comme conséquence la précarisation, voire la mise à la rue ou dans des campements de fortune de personnes en attente d'une protection internationale. **Nos équipes ont mis en place des formations spécifiques sur la réforme, des équipes mobiles en Ile-de-France, des sessions d'informations collectives en Nord-Picardie ou initié des rencontres entre demandeurs d'asile, travailleurs sociaux et associatifs, en Bretagne / Pays-de-Loire.** Le projet de loi relatif aux droits des étrangers a fait l'objet d'un important travail de plaidoyer pour faire évoluer une législation trop basée sur la suspicion et le contrôle. **Face aux difficultés d'accès aux préfectures, La Cimade a procédé à une vaste enquête dans ses 131 permanences juridiques qui a abouti à la publication, en 2016, du rapport « A guichets fermés ».** Comme dans le cas de l'hébergement, l'insuffisance des moyens et l'incohérence des politiques conduisent à un traitement indigne des personnes étrangères. Là encore nos équipes ont multiplié les initiatives : création de lieux de vie, mise en place de partenariats autour d'hébergements temporaires, ouverture de squats avec soutien matériel, solutions d'hébergement pour les déboutés du droit d'asile...

Parmi toutes les personnes accueillies à La Cimade, certaines requièrent une attention et un suivi spécifiques en raison de leurs parcours douloureux : femmes victimes de violence, mineurs isolés, malades, populations stigmatisées.

Nos actions envers ces publics vulnérables visent à leur permettre de sortir de leur isolement et à faire reconnaître aux pouvoirs publics qu'avant d'être des « étrangers », il s'agit d'être humains envers lesquels l'Etat doit assumer ses responsabilités au regard de la loi et de la morale.

Les politiques et les conditions d'enfermement des personnes étrangères restent un enjeu mobilisateur pour La Cimade. Dans les centres de rétention et dans les établissements pénitentiaires, les salariés et bénévoles ont lutté pour permettre l'accès et l'exercice effectif des droits des personnes privées de liberté, **pour dénoncer les pratiques illégales ou abusives, pour défendre l'humanité de celles et ceux qui sont victimes de traitements discriminatoires en prison parce qu'étrangers.**

Au niveau international, les enjeux humanitaires et politiques liés aux questions migratoires ont pris une importance considérable en 2015. **La Cimade a organisé des journées de décryptage, participé à de multiples initiatives inter associatives dénonçant les logiques de fermeture des frontières et appelant à des changements radicaux des politiques mises en œuvre.** Avec ses partenaires africains ou européens, elle a organisé des missions sur des zones frontières symboliques de l'échec de ces politiques, au Maroc, en Italie et à Calais.

Enfin, l'enjeu éthique et politique de l'opinion publique a mobilisé des énergies considérables. La campagne « valeur ajoutée » a recueilli **46 000 signatures** et a été largement diffusée sur les réseaux sociaux. **A travers plus de 800 actions de sensibilisation partout en France, nos militants ont porté auprès des publics des messages d'ouverture « à l'autre ».** Ils ont multiplié des actions pédagogiques pour déjouer les préjugés et renforcé des initiatives de solidarité concrètes. L'augmentation du nombre de personnes qui nous ont exprimé leur accord et leur soutien est le signe de la réalité d'une prise de conscience dans la société de la nécessité d'agir face aux tendances xénophobes. Ces marques de confiance nous encouragent et nous engagent aussi et surtout à redoubler d'efforts pour chercher inlassablement à apporter des réponses à la hauteur des enjeux, en gardant la double exigence d'éthique et de qualité du travail.

Geneviève Jacques
Présidente de La Cimade

LE MOT DU TRÉSORIER

L'année 2015 est une année marquée par des événements tragiques, par les tentations de repli et de rejet d'une part mais aussi des actes posés un peu partout en France comme autant de reflets de fraternité et de générosité. Les donateurs et donatrices de La Cimade l'ont bien compris. En ces temps incertains, difficiles à décrypter et à analyser, leur soutien a été précieux, indispensables à la réalisation de nos actions.

La gestion stricte de nos ressources et dépenses, un travail conséquent mené dans le cadre de notre développement ont permis de dégager un résultat d'exploitation positif (+256 k€). Les dons ont augmenté de 14 % largement au-dessus des prévisions budgétaires. La Cimade adresse de chaleureux remerciements à ses donateurs anciens et nouveaux qui nous ont encouragés à poursuivre nos actions auprès de plus de 175 000 personnes étrangères (entretiens et orientations) et de répondre à de nouvelles problématiques comme celle de la santé, des mineurs étrangers isolés et à de nouvelles difficultés (mise en place de la réforme asile...).

Cette présence est d'autant plus appréciable qu'elle est un signal positif à l'égard des étrangers qui sont au cœur de nos actions et à l'égard des combats que nous menons.

La Cimade enregistre un retour à l'équilibre après plusieurs années de déséquilibre structurel d'exploitation (entre -0.3 et -0.8 M€ de 2010 à 2014).

Année électorale, 2015 a vu les mouvements de subventions habituelles propres aux changements de majorités locales. Les marchés et subventions publics se situent à 4.3 M€ contre 4.5 M€ en 2014. Ces recettes pourraient d'ailleurs être considérées comme « extraordinaires » tant la visibilité sur leur pérennité est à évaluer avec prudence.

L'engagement de nos 2 176 bénévoles est un levier essentiel dans la mobilisation de La Cimade et pour sa capacité à agir et réagir selon la nature des événements. La valorisation (basse) de cette activité est estimée à 5.3 M€. La prise en considération de cette richesse en terme de compétences et de mobilisation nous amène à un total des engagements auprès des migrants, réfugiés et demandeurs d'asile de l'ordre de 6.8 M€ (dons, legs, bénévolat).

88 % des dépenses financées par le public (y compris le bénévolat) sont ainsi directement affectées aux missions sociales.

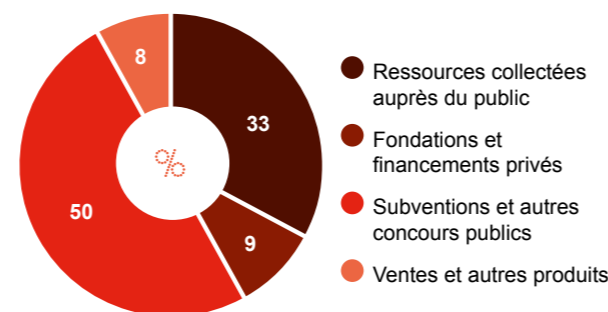
Denys HAMMEL
Trésorier de La Cimade



ORIGINE DES RESSOURCES

Ressources collectées auprès du public, dont :	2,9 M€
Dons	2,71
Legs	0,16
Fondations et financements privés	0,7 M€
Subventions et autres concours publics	4,3 M€
Ventes et autres produits	0,7 M€
Total des ressources externes 2014	8,6 M€
Reprise de provisions	0,0
Report ressources exercice antérieur	0,2
TOTAL GENERAL	8,9 M€

RÉPARTITION DES RESSOURCES COURANTES (HORS PROVISIONS)

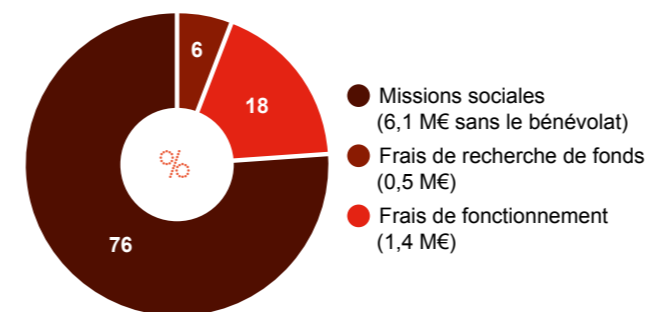


Les financements de l'Etat ont augmenté en 2015. Ils représentent la moitié (50%) des ressources courantes de La Cimade.

Les ressources collectées auprès du public et utilisées en 2015 ont été de 2.867.019 €, en recul par rapport à 2014. Cette baisse est due au fait que nous avons enregistré un **niveau de legs exceptionnel en 2013 (1,6 M€)**. Cependant, **le niveau de dons progresse** cette année (+0,6 M€ par rapport à 2013).

Note : ces chiffres ne comprennent pas la valorisation du très fort engagement de nos militants bénévoles (près de 5,3 M€)

76% DES DÉPENSES (HORS PROVISIONS) VONT AUX MISSIONS SOCIALES

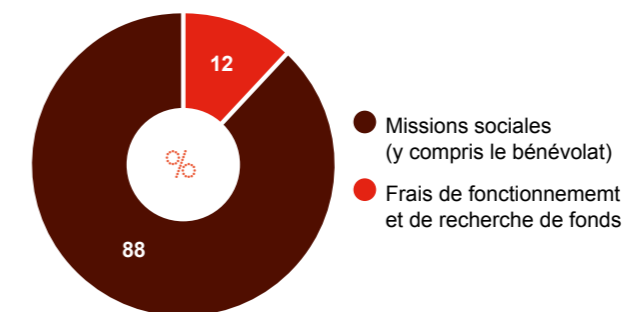


Note : dans cet ensemble, les frais d'appel à la générosité du public (0,31 M€) ont représenté 11% de la collecte (2,9 M€), soit 1,1 € dépensés pour en collecter 10 €.

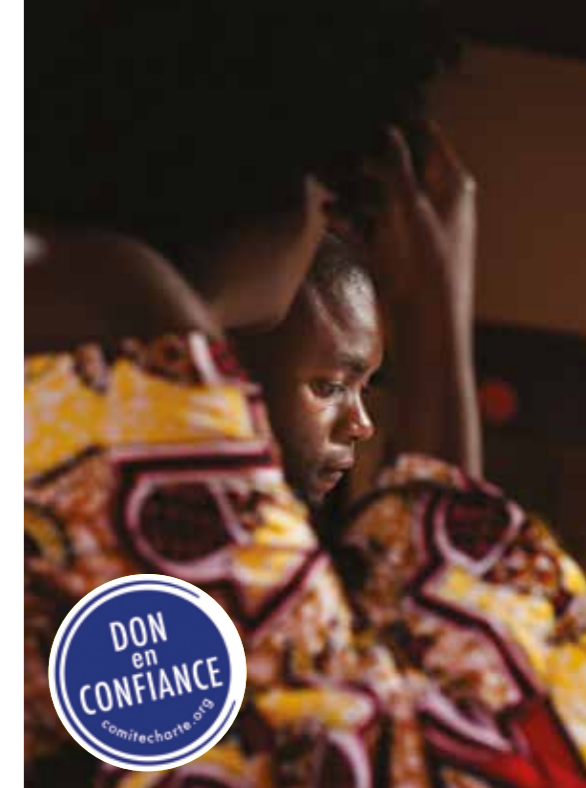
RÉPARTITION DES EMPLOIS

Missions sociales	6,1 M€
Accompagner les migrants et défendre leurs droits	3,9
Agir auprès des étrangers enfermés	1,5
Construire des solidarités internationales	0,3
Témoigner, informer et mobiliser	0,4
Frais de recherche de fonds	0,5 M€
Appel générosité public et fonds privés	0,38
Subventions et autres concours publics	0,13
Frais de fonctionnement	1,4 M€
Total des emplois (hors provisions)	8,1 M€
Dotation aux provisions	0,3
Engagements à réaliser	0,2
Excédent de l'exercice	0,3
TOTAL GENERAL	8,9 M€

88% DES DÉPENSES FINANCÉES PAR LE PUBLIC (Y COMPRIS LE BÉNÉVOLAT) SONT AFFECTÉES AUX MISSIONS SOCIALES



Sur un total de 2,4 M€ d'emplois des ressources collectées auprès du public, **1,5 M€** vont aux missions sociales. En ajoutant à ces emplois les **5,3 M€** d'évaluation (basse) de la valeur économique du travail des bénévoles, **le total des engagements individuels dans La Cimade auprès des migrants, réfugiés et demandeurs d'asile dépasse 6,8 M€** (dons + legs + bénévolat).



LA CIMADE A BESOIN DE SES DONATEURS POUR MAINTENIR SON INDÉPENDANCE FINANCIÈRE.

La Cimade dépend encore à 50% des financements de l'Etat au titre essentiellement du marché public de la rétention (20%) et des 2 centres d'accueil de Massy et Béziers (14% des ressources). Le reste (5% des ressources) correspond aux subventions de divers ministères à des actions ou projets spécifiques.

Il s'y ajoute les soutiens d'un certain nombre de **collectivités locales et régionales** à l'action de terrain de nos militants, qui apportent 11% des ressources.

Compte tenu d'une hausse des dons et un niveau de legs important cette année, **50% du financement de La Cimade** a été d'origine privée cette année : dons et legs (33% des ressources), subventions privées (9% des ressources), ventes et produits divers (8% des ressources).

LE BILAN FINANCIER

en millions d'€	31/12/15		31/12/14	
	Brut	Amortiss. Provisions	Net	Net
ACTIF				
I - ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	0,18	0,11	0,06	0,04
Immobilisations corporelles	4,81	3,10	1,71	1,82
Immobilisations financières	0,30	0,00	0,29	0,28
TOTAL I	5,28	3,22	2,07	2,13
II - ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours	0,03	0,00	0,03	0,03
Créances d'exploitation	1,79	0,00	1,79	1,32
Valeurs mobilières placement	0,12	0,00	0,12	0,11
Disponibilités	2,85	0,00	2,85	2,32
Charges constatées d'avance	0,02	0,00	0,02	0,02
TOTAL II	4,81	0,00	4,81	3,80
TOTAL GENERAL	10,10	3,22	6,87	5,93

L'**ACTIF** est la valorisation comptable de possessions de La Cimade au 31 décembre.

L'**actif immobilisé** représente le **patrimoine** de La Cimade.

Il s'élève au 31 décembre 2015 à **2,07 M€** contre 2,13 M € au 31 décembre 2014. Le patrimoine brut a augmenté (+0,1 M€) en 2015 du fait des investissements (informatique, logiciel comptable, site internet, etc.). Il continue à s'amortir.

L'**actif circulant** progresse à **4,81 M€** par rapport à 3,8 M € à fin 2014.

Le poste **autres créances** (ce qui est dû à La Cimade) a augmenté de 0,47 M € à **1,79 M€**, en même temps que progressent les recettes (dons, subvention...) cette année.

Le **gain de trésorerie**, qui se lit dans les disponibilités passées de 2,32 M€ à **2,85 M€** en un an, proviennent : de l'excédent de 0,34 M€, de l'encaissement des legs (mis en engagement à réaliser), mais également le paiement de fondations (mis en engagements à réaliser ou produits constatés d'avance).

en millions d'€	31/12/15		31/12/14	
	Net		Net	
PASSIF				
I - FONDS ASSOCIATIFS				
Fonds propres	2,33		1,99	
Autres fonds	1,16		1,24	
TOTAL I	3,49		3,23	
II - PROVISIONS pour risques et charges				
Provisions pour risques	0,04		0,01	
Provisions pour charges	0,54		0,46	
TOTAL II	0,58		0,46	
TOTAL III - FONDS DEDIES	0,59		0,65	
IV - DETTES et PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
Dettes	1,30		1,31	
Produits constatés d'avance	0,92		0,28	
TOTAL IV	2,22		1,59	
TOTAL GENERAL	6,87		5,93	

LE **PASSIF** du bilan représente les réserves de La Cimade et ses engagements vis-à-vis des tiers.

Augmentent à **3,49 M€ au lieu de 3,23 M€**, du fait du résultat bénéficiaire de l'année **(+0,34 M€)**.

Les **provisions pour risques et charges** progressent à **0,59 M€**. Ils proviennent principalement de l'augmentation de provision pour les indemnités de départ.

Les **fonds dédiés**, sommes reçues mais destinées à financer des activités au-delà de 2015, ont diminué par rapport à 2014 à **0,59 M€**, du fait de l'utilisation de ces fonds pour financer les actions de solidarités internationales et les actions nationales, les dettes sont en augmentation à **2,22 M€** contre 1,59 M€ il y a un an. C'est le fait de l'augmentation des produits constatés d'avance (+0,64 M€).

Toutes les informations de ce document sont issues des **comptes annuels et du rapport de gestion 2015 approuvés par l'Assemblée Générale de La Cimade du 18 juin 2016**. Les **comptes 2015 ont été certifiés sans réserve par le commissaire aux comptes de l'association**.

Le **rapport d'activité, les comptes et le rapport de gestion** sont disponible sur notre site Internet.

Le rapport de gestion présente également les **comptes de la Fondation Cimade**, créée en 2008 sous l'égide de la Fondation du Protestantisme.

EDITÉ PAR
LA CIMADE SERVICE COMMUNICATION
& DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES PRIVÉES
& SENSIBILISATION


64, rue Clisson 75013 Paris

TEL : 01 44 18 66 06

FAX : 01 45 56 08 59

info@lacimade.org

www.lacimade.org

@lacimade  www.facebook.com/pagesLa-cimade

Une publication rédigée et coordonnée par **Véronique Linares**

Conception graphique : **Medias Uniques Conseil**

Iconographie : **Vali**

NOS VIFS REMERCIEMENTS À TOUTES
LES MILITANTES ET TOUS LES MILITANTS
DE LA CIMADE